

# Réflexion sur la médecine spécialisée

On sait qu'à côté des quatre groupes de concertation en vue d'une réécriture du projet de loi de santé, deux autres groupes de réflexion ont été mis en place.

379 - L'un sur la place du médecin généraliste et du médecin traitant dans le système de soins, le second sur « *le rôle de la médecine spécialisée libérale* ». Ce dernier, piloté par Yves Decalf, vice-président de la Commission de Hiérarchisation des Actes et Prestations (CHAP) et ancien président du SNSMCV, s'est déjà réuni trois fois.

Pour l'heure, Yves Decalf s'abstient de toute communication sur l'état des travaux du groupe. Hormis des propositions qui pourraient éventuellement être reprises dans le projet de loi et qui devaient donc être transmises à la ministre pour le 15 février, le groupe n'a pas d'autre date butoir. « *Au-delà de ces impératifs, et aussi longtemps que les participants du groupe le souhaiteront, nous poursuivrons notre réflexion sur la place de la médecine spécialisée libérale.* » Le groupe travaille en coordination avec celui piloté par Jean-François Thébaut sur « *l'organisation de la médecine de proximité dans les territoires* » et celui que dirige Pierre-Louis Druais sur la médecine générale. « *Nous devrions commencer à avoir quelques propositions concrètes vers la fin du mois* », indique Yves Decalf.